

Conseil d'école

N°1

*Ouverture de la séance à 20h.**Sont présents :*M. Laporte, *Maire de Donzenac,*Mme Conjat, *adjointe au maire*Mme Camus, *DDEN*Mmes Abgrall, Blanc, Jamont, Montader, Robert, M. Turpin, *représentants des parents d'élèves*Mmes Pestourie, Gallier, Lavergne, Bataille, Laurent, Goutas, Renaudin, Schlafer, Rufino, M. Lagarde, Charbonnel, Peyrical, *enseignants**Excusés :* Mmes Appourchaux, Lifar, Bugeat, Delmond, Horville, Poisson, Renoux, M. Blanc,*Ordre du jour :*• **Résultats des élections**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu cette année le 13 octobre 2023.

338 électeurs dont 176 votants pour l'école de Donzenac. (taux de participation : 52%)

Présentations des 20 candidats élus. (La liste reste affichée à l'école et est consultable sur le blog).

• **Bilan de rentrée.****Effectifs à ce jour: 230 élèves** répartis sur 12 classes dont le dispositif ULIS

<u>Maternelle : 72</u>	<u>Primaire : 158</u>	
TPS-PS: 3+21	GS: 20	CM1 : 21
PS-MS: 10+14	CP : 22	CM2 : 19
MS-GS : 16+8	CE1: 19	CM2 : 18
	CE1-CE2: 10+7	Dont ULIS : 10
	CE2: 21	

3 enfants ont été accueillis cette année en TPS. Nous accueillons cette année 10 enfants dans le dispositif ULIS. Cet effectif en ULIS ne dépend pas de l'école. C'est la MDPH qui décide des affectations.

Nous adressons nos remerciements à M. le Maire pour l'ensemble du personnel employé au service de l'école. Pour les 4 classes de la Maternelle, 2 ATSEM sont mises à disposition sur la totalité du temps scolaire et un personnel municipal est dégagé pour la classe de MS-GS les matins.

L'administration a demandé un calcul de prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée de septembre. 28 enfants quitteront l'école pour le collège. 31 enfants de 2021 devraient entrer en PS. 4 seraient susceptibles d'entrer en TPS (sous réserve de places disponibles).

• **Règlement intérieur.**

Examen du texte distribué à l'ensemble des familles à la rentrée scolaire. Pas de modification des horaires, les horaires restent ceux adoptés pour permettre la restauration scolaire et la sortie en 2 temps.

Rappel sur :

« Les modalités de sortie des élèves : Les enfants de maternelle sont repris par un adulte autorisé.

« Les enfants du primaire peuvent partir seuls sauf ceux qui sont mis sous la responsabilité des services municipaux par inscription aux transports scolaires ou à l'ALSH.

« Il est rappelé l'importance de procéder à l'inscription systématique des élèves au centre de loisirs et au restaurant scolaire pour que l'enfant puisse être pris en charge en cas de retard imprévu des parents à midi ou après la classe.

« Lorsqu'un enfant est absent, il est important de téléphoner pour signaler son absence; ceci permet un suivi plus sécurisé des enfants. Un mot d'absence est à fournir à l'école élémentaire au retour de l'élève (coupons d'absence fournis à la rentrée).

• **Protocole sanitaire**

L'aération des locaux restent demandée.

Le lavage des mains est une mesure d'hygiène que les enfants sont encouragés à garder.

Les appareils de mesure de la quantité de CO2 dans l'air sont toujours disponibles. Ils aident à vérifier la bonne ventilation. Ils donnent également la température de la pièce.

- **PPMS (plan particulier de mise en sureté)**

Dispositif prévu et répartition des tâches. En cas d'intrusion-attentat ou accident majeur (accident technologique, tempête, inondation, fuite de matières dangereuses ou attentat) la conduite à tenir pour mettre en sécurité les personnes a été réfléchi. Il peut s'agir du confinement des personnes ou au contraire de leur évacuation. Matériel, locaux, personnes-ressources ont été organisés. Exercices réalisés en début d'année. Les documents ont été transmis à la DSDEN.

- **Programme pHARe**

L'école est engagée dans le programme. Les actions de préventions et d'éducation sont demandées à hauteur de 10h par an à partir du CP dans le cadre de l'éducation morale et civique. Mmes Auconie, Bataille et Lavergne sont personnes ressources au côté de Mmes Diop et Rufino. Le dispositif a été présenté en réunion de rentrée à tous les parents d'élèves et l'école intègre le déploiement de ce programme à toutes les actions en direction du civisme et du bien-être à l'école.

Actions les 7 et 9 novembre et participation au concours. Les vidéos imaginées et réalisées par les CE2 et CM1 l'an passé ont été utilisées comme support de travail et de réflexion cette année. Ces vidéos sont accessibles sur le blog de l'école et peuvent permettre aux parents de percevoir l'esprit de la démarche.

- **Santé à l'école**

Visite médicale conduite par l'infirmière scolaire pour deux cohortes, les élèves de CP et CE2

Tests de repérage des difficultés des élèves de GS. Les résultats sont transmis au médecin scolaire qui effectue ensuite les visites nécessaires après information des familles.

La PMI effectuera en décembre un dépistage auprès des élèves de MS (orthoptiste et médecin) dans le cadre d'actions de prévention.

A noter que toutes les familles peuvent s'adresser à la PMI pour bénéficier de bilans médicaux pour leur enfant jusqu'à 6/7 ans.

Organisation pédagogique

- **Ecole inclusive**

Les élèves en situation de handicap qui relèvent du dispositif ULIS (10 élèves) sont rattachés à une classe de référence dans laquelle ils suivent tous les enseignements qui sont adaptés à leur projet. Ils se retrouvent au sein du dispositif ULIS pour tous les enseignements qui demandent encore davantage d'adaptations et de remédiation. Le projet est construit par Mme Laurent enseignante et coordinatrice du dispositif. Il est présenté aux parents et communiqué à la MDPH. Mme Laurent intervient également en co-intervention dans les classes, autour de projet commun (GS, CP, CE1 ou autres au fil de l'année) ou encore pour prendre en charge de groupes de besoin. Les projets et outils sont poursuivis sur les temps périscolaires. L'accueil de ses élèves à profils particuliers demande des adaptations.

- **Emploi de Vie Scolaire**

L'Education nationale a dégagé des postes d'AESH pour l'école de Donzenac

3 personnes sont en poste à l'école de Donzenac (contrat 19h25). L'une a un poste d'AESH co au sein de la classe d'ULIS (Sophie Gavelle) et 2 d'AESH auprès d'enfants en situation de handicap (Béregère Verlhac Alvinerie Lascaux et Vanessa Bellies).

- **Service civique**

Faustine Garcia Ridard est en contrat à l'école pour 10 mois. Elle trouve sa place au sein de l'équipe pédagogique. Elle participe à la mise en œuvre du projet d'école, participe aux projets des classes au besoin, aide à la gestion de la vie de l'école.

- **Aide Pédagogique Complémentaire**

Ce dispositif représente une heure hebdomadaire sur proposition du maître et autorisation des parents.

Les modules de travail sont choisis par chacun des maîtres en fonction des besoins des élèves. Selon les nouvelles directives cette année, les APC concernent les domaines maths et français. Ils doivent permettre de prévenir ou de remédier aux difficultés des élèves Le calendrier est établi par l'école (de vacances à vacances).

- **Soutien renforcé**

C'est un dispositif nouveau qui offre la possibilité de temps de soutien supplémentaire. Les objectifs sont ciblés par les enseignants et les parents acceptent ou pas pour leur enfant. L'approche est personnalisée. Le groupe est à effectifs extrêmement réduit (2 à 4 élèves). 2 enseignants se sont portés volontaires.

- **Stage de remise à niveau**

Vacances de Toussaint, Pâques, juillet et août. Toujours sur autorisation des parents et proposition de l'école. Les parents peuvent aussi les demander. 12h de stage gratuit. Liaison avec le périscolaire si besoin pour les familles.

- **RASED**

Le réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté se compose pour notre école seulement de la psychologue scolaire, Mme Diop. Elle peut être contactée directement par les familles au 09.67.32.05.20 ou par les enseignants avec information des familles. Elle est présente sur l'école 1/2 journée par semaine (mardi) ; elle travaille avec les enseignants dans le respect de la confidentialité des informations, elle apporte des conseils, des outils, des éclairages sur des situations particulières mais elle n'effectue pas de suivi.

- **Projets pédagogiques.**

Projets EPS

Toutes les classes participent. Chaque enseignant choisit les rencontres en fonction des projets de classe.

Des rencontres sportives au choix des enseignants sont programmées durant l'année scolaire.

Le coût des licences est de 2,77€ pour les élèves de maternelle 4,82€ / élève d'élémentaire ; il est pris en charge par la coopérative scolaire.

Déborah Peugeot est mise à disposition par la municipalité et participe à la mise en œuvre de certaines séances de sport. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de cet intervenant.

En ce moment les classes de CE2 et CM1-CM2 participent virtuellement à la Transat Jacques Vabre via Virtual Regatta. Les élèves suivent les skippers et dirigent leur bateau.

Projet Natation

Les élèves de CE1 au CE2 ont bénéficié de 6 séances de natation à la piscine d'Objat. Nous remercions les parents qui se sont mobilisés et ont passé ou vont passer l'agrément pour encadrer les élèves aux côtés des enseignants.

Projet « Aisance aquatique » : nouveau protocole pour amener les enfants à être capable de flotter, se déplacer pour regagner le bord et sortir de l'eau ? c'est-à-dire se sauver.

Pour les GS et CP (2,5 classes), les séances seront regroupées du 27/05 au 7/06 (6 séances).

Une nouvelle sollicitation des parents pour passer l'agrément sera faite auprès des classes de GS et CP.

Projet « Génération 2024 »

Ce projet a pour objectif de faire vivre aux élèves les valeurs de l'olympisme. Notre école est labellisée. Elle s'associe aux différents projets mis en œuvre autour de l'olympisme, sportif, culturels et interdisciplinaires.

Les 21 et 22 septembre, nous avons organisé des ateliers à l'occasion de la journée du sport scolaire. Les élèves de toutes les classes ont participé à des ateliers sportifs variés sur le thème des valeurs d'entraide et de coopération.

Le prochain temps fort sera la semaine olympique et paralympique du 2 au 6 avril. Pour cet événement un projet a été rédigé et permettra peut-être d'obtenir de la part de l'USEP et du comité olympique de l'argent pour l'achat de matériel. Il s'agit d'impliquer les enfants dans l'organisation de la rencontre.

En cette année olympique, d'autres projets sont en cours et donneront lieu à des diverses réalisations.

M. Laporte offre des trophées qui seront remis aux écoles labellisées de notre circonscription de Brive rural. Il s'agit d'un bas-relief représentant une scène de lutte lors des jeux antiques. Œuvre exposée à Athènes au musée des jeux olympiques. Les élèves vont travailler sur cette œuvre, son histoire et les jeux antiques/jeux modernes.

Education à l'environnement durable

Les actions engagées dans l'école en faveur de l'environnement, sur les temps scolaires et périscolaires, sont des bonnes pratiques à encourager, valoriser et faire progresser encore. Tri des déchets, compostage, économie

d'énergie, récupération des piles, cartouches... Cette dynamique doit permettre d'obtenir la labellisation E3D de niveau 1. Cette labellisation valorise les écoles en démarche de développement durable. Nous allons constituer le dossier dans ce sens et le transmettre pour examen d'ici mars 2024.

Projet Musique

Un projet de découverte des instruments a été écrit et proposé à l'inspection académique pour accord et participation au financement à hauteur de 3000€, versés à l'école de musique de Donzenac.

7h d'intervention sont prévues par classe moitié sur les percussions et moitié sur les instruments à vent (14 interventions par classe). Ce sont les professeurs de l'école de musique de Donzenac, Alfred Kutina et Yann Audebert.

Il est envisagé de faire assister les élèves à un ou des concerts.

Un aperçu du travail sera présenté lors de la fête de l'école.

La mairie nous soutiendra en mettant à disposition la salle et le matériel.

Spectacles culturels

Les classes du CP au CM2 ont été retenues pour assister à un spectacle au théâtre de Tulle en mars 2024. Aller au spectacle est une démarche très riche. C'est une chance pour les élèves.

Des spectacles sont envisagés aussi pour l'école maternelle. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

- **Animations pédagogiques.**

- **Rencontres USEP :**

La 1^{ère} rencontre sportive de l'année « course longue et jeux collectifs » aura lieu à Ste Féréole pour les CM1 et CM2 le mardi 28 novembre

Le cross départemental aura lieu le mercredi 13 décembre à Pompadour, site olympique. Il sera proposé aux élèves qualifiés (niveau minimum requis pour pouvoir terminer la course). Le transport en bus sera organisé et financé par l'USEP.

- Semaine du goût**

Opération nationale organisée avec le chef-cuisinier M. Jérémy Cannesan. Les classes de CP, CE2 et CM1-CM2 ont pu participer à des ateliers variés et très intéressants proposés par le professionnel.

Des ateliers autour du goût ont aussi été proposés par les enseignants aux classes de maternelle et d'ULIS.

Au restaurant scolaire, des propositions nouvelles ont aussi permis aux enfants de goûter des plats originaux.

- Devoir de mémoire**

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, les élèves ont été sensibilisés aux événements liés à la 1^{ère} guerre mondiale et au devoir de mémoire à perpétuer. Les élèves de CM2 sont invités par la municipalité à participer à la cérémonie de commémoration et ils ont pris part aux lectures.

- **Investissements et travaux à l'école.**

Nous adressons nos remerciements à la mairie pour les investissements et travaux à l'école :

L'achat d'un écran interactif et d'un lot de tablettes. Toutes les classes sont équipées et il s'agit de renouvellement de matériel.

2 salles de classes ont été entièrement repeintes.

Les éclairages dans les salles ont été changés, remplacement des néons par des éclairages à LED très performants. Ceci devrait permettre de réduire les dépenses d'électricité.

Le projet de construction du préau-gymnase se poursuit. Les travaux ont commencé cet été. Ce nouvel équipement devrait être livré et utilisable en avril 2023. Cela permettra aux classes d'avoir accès à un espace couvert pour les activités sportives et ne plus recourir à l'utilisation d'un transport en bus chaque semaine. Ce gros investissement permettra de réduire les coûts liés au transport des élèves.

Via le projet « Notre école faisons-la ensemble », l'école a rédigé un projet pour permettre de compléter l'équipement de cette salle pour répondre aux besoins des élèves et œuvrer en faveur du bien-être et de la réussite. L'achat par la municipalité d'un terrain de 3000m² attenant à l'espace scolaire devrait permettre d'aménager un espace vert pour les élèves et des places de stationnement.

- **Actions au profit de la coopérative scolaire.**

Le compte coopérative scolaire est affilié à l'USEP, association loi 1901. Ce conseil d'école fait office d'assemblée générale.

Examen du bilan financier de l'exercice 2022/2023.

Cette année 2023/2024, ses crédits proviendront cette de:

-La subvention municipale de 2760€

-Les cotisations des familles : 1 650 € à ce jour

-Les photos scolaires, groupes et individuelles, les prises de vues ont eu lieu le 16 octobre par un photographe de la société Photo Mathieu (40% des recettes seront reversées à l'école)

-Participation de l'école au Vide coffre à jouets le 19/11 et au marché de Noël le 3/12,

-Revente de sapins et distribution par les parents d'élèves le 9/12.

-Loto le 6 avril

-fête de l'école le weekend du 22 juin

-Goûter du téléthon le vendredi 8/12 dans la cour. Goûter partagé, enfants, enseignants, parents. L'intégralité des dons reversée au Téléthon via le contrat établi par la municipalité.

La mairie et les associations de Donzenac proposeront un programme d'activités le samedi 9/12 et une urne pour les dons.

- **Questions des parents d'élèves.**

Ecole

Les parents remercient pour tous les projets prévus.

Ils reconnaissent la qualité des projets proposés par l'école, la mairie et le périscolaire.

Les parents regrettent l'absence d'ATSEM en classe de GS (présence 10 minutes seulement à l'entrée le matin). La présence d'une ATSEM serait plus sécurisant par rapport à l'âge des enfants.

La mairie précise que les efforts sont faits en terme d'investissement matériel.

Elle s'engage à répondre ponctuellement à une demande particulière dans l'intérêt des enfants.

Le passage aux toilettes pour les élèves de la classe de GS semble encore pouvoir être amélioré. Des enfants y vont peu par crainte ou encombrement.

Suite à cet élément, Mme Bataille a mis en place un passage systématique aux toilettes le matin en dehors des moments de présence des élèves de l'ULIS et du CP. La même chose sera mise en place l'après-midi.

La rentrée a été difficile pour certains enfants de GS dans le bâtiment du primaire du fait de la cour de récréation à traverser le matin. Les parents demandent à avoir le droit d'accompagner les enfants les premières semaines.

Nous gardons ce point en tête pour la rentrée de septembre prochain.

Les parents ont apprécié le trombinoscope des personnels municipaux. Ils vont en réaliser un eux aussi de leur côté pour se présenter à l'ensemble des parents.

Les parents souhaiteraient que les agents-animateurs surveillent plus activement la cour, en circulant et en se répartissant dans la cour pour que les enfants puissent occuper toute la cour.

La consigne a été donnée aux agents municipaux.

Les enfants sont parfois remis à des adultes sans qu'il soit demandé la pièce d'identité. Une vigilance est demandée.

A l'entrée le matin, des élèves déposés par les taxis se montrent très agités et parfois agressifs ; ils sont trop peu surveillés par les chauffeurs qui restent en retrait.

La situation s'est apaisée depuis.

Les menus du restaurant scolaire subissent beaucoup de changements par rapport aux menus prévus. D'autre part le mélange de saveurs est trop important et les enfants n'aiment pas toujours.

Une période de grands changements a été provoquée par une panne de congélateur. Des travaux d'isolation du local où se trouvent les réfrigérateurs et congélateurs vont être programmés.

Les enfants de CM1 et CM2 participent à l'élaboration des menus ; les élèves de CP, CE1 et CE2 vont être consultés également. La prochaine commission est programmée pour le 14 décembre.

Le bavoir des Petites Sections est mis trop tard car ils se tachent beaucoup.

Des portemanteaux ont été installés pour qu'il y en ait 1 par enfant. Cela devrait simplifier la dépose et la reprise des manteaux des PS. Les bavoires pourraient y être suspendus ce qui permettrait une distribution plus facile des bavoires aux 30 enfants de la salle par les 2 personnes responsables de ce groupe.

Un bavoir avec un élastique ou un lien va être demandé aux familles. L'inscription du nom de l'enfant y sera nécessaire.

En primaire, le lavage des mains est-il demandé aux enfants avant le passage à table et après le repas ?

Le lavage des mains est encouragé.

Un rail pour ranger les vélos est demandé à l'entrée de l'école maternelle.

La mairie a procédé à son installation.

Pour adapter les locaux au changement climatique, des parents demandent si l'on pourrait réfléchir à un système qui permettrait une ventilation naturelle à la maternelle ce qui permettrait de rafraîchir le bâtiment la nuit.

Les parents demandent un temps de concertation. M. le Maire explique que le bâtiment va avoir bientôt 30 ans et que les travaux sur la toiture doivent en tenir compte. Un projet d'isolation et de ventilation sera demandé à M. Peny, architecte pour proposer un projet durable et ne pas engager de frais sur un équipement vieillissant. Les parents seront associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.